des Princes &c. Avril 1706. 243 Pour moi, farigué de redire à toute heure les mêmes choses, aux differentes personnes qui prevenues en ma faveur, de plus d'estime que je n'en merite, me consultant sur cette matiere, j'ai resolu de mettre mes pensées par écrit & de les donner au public, afin de n'être plus obligé de répondre aux particuliers. Je prie tour le celebre Corps Helvetique, de qui j'ai l'honneur d'être Membre. étant né dans un Païs coallié, de me pardonner la hardiesse avec laquelle je vais parler, & de se souvenir que la liberté qu'ont les particuliers dans les Etats qui ne sont point Monarchiques, de reflechir sur les affaires generales, & de communiquer leurs reflexions, est une obligation de leur naissance, & non seulement un des plus beaux privileges de la Republique, mais un des plus sûrs moyens de la conserver & de l'augmenter.

L'Empereur écrit aux Cantons Chatholiques , il les appelle, genereux , honorables & trés-chers, mais les choses qu'il leur dit, naces de ou qu'il leur fait dire par Monsieur de l'Empereur Greuth, ne prouvent que trop qu'il les esti- aux Suisses. me lâches, lordides, & indignes auprés de lui, de toute consideration: Il leur reproche ouverrement, en feignant de ne le pas croire que l'avidité d'un vil profit les a determinés à renouveller le Capitulat, & il les menace comme il menaceroit des Sujets Rebelles, ou d'infortunés Bavarois. Le stile haut & superbe de la Maison d'Autriche, perce au travers de toute la moderation affectée. Le Roi de France écrit à ses Sujets avec plus de bonté & de douceur. Les Suisses ne voudrontils jamais se souvenir qu'ils sont des Souverains! Et ne voudront ils jamais voir qu'on R 2